SOCIÉTÉS D'ÉTUDES la cgt CENTRES D'APPELS

Au bout du fil !

La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas

AVRIL 2016 – BULLETIN N° 46

FACE À SFR POSONS LE CASQUE !

Comme la CGT l'indiquait dès juin 2015, la nouvelle direction du groupe SFR/NUMERICABLE a la ferme intention de faire des économies sur le dos des salarié-e-s et notamment ceux de ses prestataires en relation client.

A l'époque, nous étions accusés d'oiseaux de mauvais augure. Et certain-e-s de nos camarades se sont vu-e-s reprocher le fait d'avoir dénoncé publiquement le risque que courrait leur entreprise en cas de désengagement de SFR.

Aujourd'hui, cela n'est plus un risque mais une réalité pour les salarié-e-s de SITEL et du groupe ARVATO, qui viennent de se voir signifier l'arrêt du contrat les liant à SFR. Ils ne seront certainement pas les seuls dans cette situation, d'autres devraient être très prochainement annoncées.

Face à cette situation qui va détruire près de 3.000 emplois en France, nous ne pouvons pas compter sur le SP2C (*syndicat patronal du secteur*) qui fait l'autruche depuis des mois, et surtout ne fait rien qui pourrait contrarier un client tel que SFR ! Des fois que certains pourraient ramasser quelques miettes !

Ce n'est pas non plus du côté du Gouvernement, qui a validé le rachat de SFR par NUMERICABLE malgré les risques connus de délocalisation massive, que nous pourrons trouver un appui fiable. D'autant que la Loi El Khomri sur la réforme du Code du travail, veut organiser une plus grande flexibilité au profit du patronat. Celui-ci n'a pas attendu cette loi pour s'arroger un droit de vie et de mort sociale sur nous en disposant à leur guise de nos emplois.

Mais soyons sûr qu'avec cette loi les quelques protections dont nous disposons encore disparaitront à jamais !

La réponse ne peut venir que de nous et de notre combativité pour sauvegarder nos emplois. Et elle doit venir de l'ensemble des salarié-e-s du secteur, car si aujourd'hui, ce sont ceux qui travaillent pour SFR qui sont touchés, demain cela sera peut-être ceux de BOUYGUES TELECOM ou d'ORANGE ou d'ENGIE, etc.

Ne nous leurrons pas, tous ces grands donneurs d'ordres n'ont qu'un souci en tête, réduire les coûts au maximum. Et pour eux, nous ne sommes que des variables d'ajustement !

Pour que cela cesse, il nous faut se mobiliser et dire notre refus d'être considérés par nos patrons, nos donneurs d'ordres et notre Gouvernement comme des simples citrons que l'on presse et que l'on jette après.

NOUS VALONS MIEUX QUE CELA ET NOUS SOUHAITONS LE DEMONTRER !

Voilà pourquoi, les fédérations CGT FAPT et Sociétés d'Etudes appellent à faire de la journée du 9 avril prochaine, une journée morte de grève dans l'ensemble des centres d'appels prestataires français. Et nous invitons les salarié-e-s à participer aux différentes manifestations prévues.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (*cocher la case correspondante*) :

☐ Employé ☐ Technicien ☐ Agent de maîtrise

☐ Cadre ☐ Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.

Fédération CGT Des Sociétés d'Etudes — Coordination nationale des Centres d'Appels

263, Rue de Paris — Case 421 — 93514 Montreuil cedex — Tél : +33 1 55 82 89 41 — Fax : +33 1 55 82 89 42 — Courriel : ccnpresta@cgt.fr — Site Internet : http://www.soc-etudes.cgt.fr/